

Hommage à la mémoire de sir Winston Churchill

Le 30 novembre, à la Chambre des communes, le député de York-Simcoe, M. Sinclair Stevens a proposé une motion au sujet d'un événement touchant à la fois le coeur et l'esprit de la Chambre: le centenaire de la naissance de sir Winston Churchill. M. Sinclair a formulé la résolution dans les termes suivants:

* * * *

Il peut arriver dans la vie de toute institution comme de tout homme que le courage flanche, qu'il manque presque. Une institution a alors de la chance s'il survient un homme qui puisse, grâce à l'ardeur indomptable de son coeur et de son esprit, lui insuffler une nouvelle vie et lui redonner l'espoir.

A un tel moment dans la vie de ces Chambres du Parlement, sir Winston Churchill est venu ici, à la Chambre, le 30 décembre 1941, parler aux députés et aux sénateurs. Le premier ministre, le très honorable Mackenzie King, a alors déclaré à la Chambre et au Canada tout entier, en guise d'introduction: "dans la crise la plus grave de l'histoire du monde, le Canada est honoré par la présence, dans les murs de son Parlement, de l'homme dont la claire vision, le courage indomptable, la parole inspirée, et l'esprit héroïque fournissent un guide incomparable aux

champions de la liberté." Puis la Chambre entendit cette riposte à la méprisante menace que "d'ici trois semaines l'Angleterre se sera fait tordre le cou comme un poulet", riposte qui retentit dans ces murs et fit le tour du monde: "Quel poulet! Quel cou!"

C'était le cri de guerre d'un grand parlementaire lancé dans cette enceinte qui a donné un regain de courage, d'ardeur et d'espoir aux institutions de la démocratie parlementaire dans tout le monde libre, et aux forces de la liberté qui combattaient dans l'ombre des maquis derrière le Rideau de fer. A notre époque où la crise est moins tragique et réclame moins d'héroïsme, prenons courage en évoquant cet anniversaire. Je propose, appuyé par le député de Témiscamingue (M. Caouette):

Que la Chambre rende hommage à la mémoire d'un grand parlementaire, sir Winston Churchill, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance et prie monsieur l'Orateur de transmettre le texte de la présente résolution à sa veuve, lady Clementine Churchill.

M. Trudeau à Washington

(Suite de la page 2)

qu'il importe avant tout de faire régner un climat propice aux investissements. Ce climat existe-t-il aujourd'hui?

R: La réponse la plus simple nous est fournie par les statistiques. Depuis la création, il y a tout juste un an, de l'Agence de l'examen de l'investissement étranger, celle-ci a été appelée à examiner environ trente transactions concernant des sociétés canadiennes et impliquant des groupes étrangers. Seulement cinq d'entre elles n'ont pu avoir lieu. Il s'agit là d'une très bonne mesure d'encouragement à l'égard de toute personne ou de tout groupe désireux d'investir au Canada.

Q: Il y a quelques années, le Canada a volontairement adopté une politique visant à réduire ses liens économiques avec les États-Unis. Pourtant, 70 p.c. des importations canadiennes con-

tinuent à provenir des États-Unis et 66 p.c. de ses exportations continuent d'être dirigés vers ce pays. Cette politique est-elle efficace?

R: Il est difficile de dire si cette politique est vraiment efficace. Je crois qu'il faudra attendre que de 5 à 10 ans se soient écoulés pour se prononcer sur ce sujet. Ce n'est qu'il y a environ deux ans et demi que nous avons officiellement rendu public ce "troisième choix" — celui de limiter nos liens. Depuis, nous avons envoyé de très nombreuses missions à l'étranger. Je me suis moi-même rendu à Moscou et à Pékin dans le but de diversifier nos échanges commerciaux. J'ai rencontré à deux reprises le premier ministre du Japon. Je me suis rendu en Europe pour y rencontrer les dirigeants des pays qui font partie de la Communauté européenne. Si l'on considère le fait que nous cherchons à diversifier nos échanges, on peut donc dire que la politique est mise en application. Mais j'ignore si le pourcentage réel de nos échanges s'est sensiblement modifié.

Q: Dans une perspective réaliste, quelles peuvent être les limites de cette diversification? Dans quelle mesure le Canada peut-il se permettre de réduire ses échanges commerciaux avec les États-Unis?

R: Je ne parlerais pas de limites, mais plutôt d'objectifs, et nous ne nous en sommes fixés aucun de précis.

Notre politique a surtout pour but de faire mieux connaître aux acheteurs et aux vendeurs des marchés internationaux les avantages que leur offre le Canada. Nous voulons qu'ils sachent que le Canada est un pays autonome possédant une technologie de pointe, que le Canada est distinct des États-Unis. Parallèlement, nous voulons que les hommes d'affaires canadiens se rendent compte que, malgré notre très forte et très satisfaisante pénétration des marchés américains, ils ne doivent pas oublier qu'il existe d'autres débouchés pour leurs produits, en particulier les produits industriels.

Il s'agit, pour nous comme pour les autres, de réagir et de nous assurer que tous nos oeufs ne sont pas dans le même panier, comme c'est le cas à l'heure actuelle.

Q: Cherchez-vous à créer des liens spéciaux entre le Canada et la CEE, aux dépens des États-Unis?

R: Cette question me semble être mal formulée. Nous ne cherchons pas à

(Suite de la page 6)

et aussi pour déterminer si les étourdissements ou les moments "d'absence" sont vraiment de nature épileptique. Pour faciliter la localisation des attaques sur la bande à la lecture, on demande au patient de mettre le magnétophone hors circuit pendant une minute après chaque crise. Les médecins peuvent ainsi facilement distinguer une ligne droite sur les quatre pistes correspondant au moment où le magnétophone a été mis hors circuit, et repasser la partie précédente de la bande pour déterminer à quel moment l'attaque est intervenue.

Les systèmes mis au point par l'équipe du Dr Gloor ont transformé la vie de bon nombre de malades. Ils ont permis d'établir que certains d'entre eux ne souffraient pas réellement d'épilepsie et parfois, grâce aux renseignements obtenus, on a pu améliorer l'utilisation de substances thérapeutiques. Dans bon nombre de cas graves d'épilepsie, ces systèmes ont fourni aux neurochirurgiens et aux neurologues des renseignements essentiels qui ont ouvert la voie à une guérison complète.